

AFFAIRE N° 16. - Acquisition d'un terrain de 599 m2, cadastré section BE n° 10, situé près du cimetière de Sainte Clotilde, appartenant à Monsieur Michel GIGANT

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur Michel GIGANT a récemment proposé à la commune l'acquisition d'un terrain cadastré section BE n° 10 de 599 m2, situé près du cimetière de Sainte Clotilde

(lotissement Poudroux).

Ce terrain est bâti d'une maison de quatre pièces en bois sous tôle avec garage, cuisine, WC, salle de bains, susceptible d'accueillir le bureau du cimetière.

Un accord est intervenu sur le prix de 118 400 Francs compatible avec l'estimation des Domaines.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à effectuer le paiement de ce terrain au prix de 118 400 Francs ainsi que des honoraires du notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente.

La dépense sera inscrite au chapitre 904 article 210 du budget communal et prélevée sur emprunt à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour le financement d'acquisitions foncières diverses.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

×